

programme anti-inflationniste et, le moment venu, sur la façon de mettre fin à la réglementation des prix et des salaires.

Le Gouvernement est sûr que le Canada saura réaliser les splendides promesses de la prochaine décennie, parce que les Canadiens de toutes les couches sociales regardent vers l'avenir et veulent manifestement profiter de tous leurs atouts. Le Canada continuera de progresser dans la voie de l'unité nationale et dans la fidélité aux idéaux de l'égalité des chances et de la garantie des libertés individuelles, parce que son peuple a le courage d'affronter les obstacles, la volonté de prendre en main son destin et la sagesse de reconnaître que l'unité est la clé de l'efficacité.

Vous serez invités à étudier d'autres mesures législatives.

Membres de la Chambre des communes,

Le Gouvernement se propose de présenter un budget au cours de cette session.

Vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

BILL CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

1^{re} LECTURE

L'honorable M. Langlois présente le bill S-1 concernant les chemins de fer.

(Le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LE DISCOURS DU TRÔNE

ÉTUDE À LA PROCHAINE SÉANCE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence m'a fait remettre le texte du discours du trône qu'elle a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement. Il se lit ainsi:

Des voix: Suffit!

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand ce discours sera-t-il mis à l'étude?

Le sénateur Langlois propose, appuyé par le sénateur Hayden:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général, prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement, soit étudié à la prochaine séance du Sénat.

(La motion est adoptée.)

LE SÉNAT

L'INTERPRÉTATION—QUESTION

Le sénateur Croll: Honorables sénateurs, puis-je demander pourquoi le service d'interprétation n'est pas disponible aujourd'hui.

Le sénateur Flynn: A qui posez-vous votre question?

Le sénateur Croll: A Madame le Président. Il faut bien que cela relève de quelqu'un.

LE COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DES US ET COUTUMES

INSTITUTION

L'honorable M. Langlois propose, appuyé par l'honorable M. Flynn:

Que tous les sénateurs présents au cours de la session actuelle forment un comité chargé d'examiner le Règlement et les us et coutumes du Sénat, ainsi que les privilèges du Parlement, et que ledit comité soit autorisé à se réunir dans la salle du Sénat, selon qu'il le jugera nécessaire.

(La motion est adoptée.)

LE COMITÉ DE SÉLECTION

INSTITUTION

L'honorable M. Langlois propose, appuyé par l'honorable M. Flynn:

Que, en conformité de l'article 66 du Règlement, les honorables sénateurs Bourget, Choquette, Denis, Flynn, Grosart, Inman, Langlois, Macdonald, Perrault, Petten et Quart forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents de la présente session. Ledit comité fera rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à 2 heures demain.)